

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Homée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



Les cigognes de passage à CHOISY-EN-BRIE

MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher
77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

contact@choisy-en-brie.fr - www.choisy-en-brie.fr

LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Après de longues semaines d'attente, notre pays s'est enfin doté d'un nouveau gouvernement. Lors de sa déclaration de politique générale, prononcée le 1er octobre devant l'Assemblée nationale, Michel BARNIER a dit vouloir s'appuyer sur les élus locaux pour mener plusieurs chantiers prioritaires. Mais l'un d'eux à de quoi inquiéter les collectivités : celui de la réduction des dépenses publiques, priorité de l'exécutif.

Notre budget est déjà serré et la baisse éventuelle des dotations pourrait nuire à son équilibre. Ceci ajouté au coût des réparations et interventions nécessaires suite aux dégradations constatées régulièrement sur les équipements publics, pourrions-nous maintenir notre politique de ne pas augmenter les impôts locaux ? De quoi alimenter les commentaires sur les réseaux sociaux !

Les réseaux sociaux : source de communication ou vecteur d'informations peu ou pas vérifiées ?

De nos jours, on ne peut plus guère se passer de son téléphone et surtout de ses « amis » sur les réseaux sociaux. Mais attention à l'utilisation abusive de cette technologie qui peut parfois, compte tenu de l'instantanéité, causer des préjudices à certaines personnes ou véhiculer des informations erronées.

De plus, le signalement de dysfonctionnements ou d'incidents survenus sur la commune ne devrait pas se faire par le biais d'une page Facebook mais plutôt directement à la mairie qui, je vous le rappelle, est ouverte au public tous les matins du mardi au samedi et que vous pouvez joindre sans difficultés par téléphone au 01-64-75-81-90 ou par mail contact@choisy-en-brie.fr. L'information en direct permettra une meilleure réactivité que la « pêche aux renseignements » sur la toile.

Il est à noter d'ailleurs, que lorsque nous sommes informés d'un problème survenu sur les lignes téléphoniques, fibre, électriques ou autres, nous saisissons les services concernés sitôt la confirmation de la nécessité d'intervenir. Après, malheureusement, nous ne pouvons pas maîtriser totalement les délais des prestataires concernés.

Comme vous avez pu le constater, nos agents techniques ont effectué une campagne de rebouchage des nids-de-poule sur les différentes voies communales, dès que la situation météorologique l'a permis. Ces réparations, ou « rustines », ne sont qu'un palliatif provisoire, j'en suis conscient, mais le coût d'une réfection globale de chaussée est très important, se chiffrant en centaines de milliers d'euros. Malheureusement, la météo qui ne s'améliore guère, entraîne hélas de nouvelles dégradations.

Alors que dans mon mot du maire d'octobre 2023 je vous parlais de canicule et de sécheresse, un nouvel épisode de pluies intenses a frappé le département et notre commune le 1er août dernier générant de nouveaux ruissellements et débordements de fossés. Certaines petites routes ont été submergées mais heureusement, les habitations moins impactées que lors des dernières inondations. J'ai demandé que notre commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de cet événement afin de permettre une meilleure prise en charge par les assurances. La préfecture a entériné cette reconnaissance dans un arrêté du 23 septembre 2024, publié au Journal Officiel du 28 septembre.

Nous sommes régulièrement sollicités pour arbitrer des problèmes de voisinage liés aux débordements de haies ou autre végétation sur les propriétés voisines. Vous trouverez dans ce journal un rappel de la législation applicable ; je compte sur chacun pour s'y conformer, entretenir ses espaces verts et ainsi éviter des conflits.

Enfin, cette rentrée 2024 est encore plus riche en propositions d'activités diverses et variées, comme présentées lors du forum des associations. Je m'en réjouis et remercie tous les président(e)s et les bénévoles pour leur engagement dans l'animation de notre village, ainsi que tous les Choiséens pour leur participation active.

Votre Maire,

Daniel TALFUMIER

Bonjour les bébés

Le 31 juillet 2024 Milan LIBERON
Le 25 août 2024 Hélana DA SILVA

Vive les mariés !

Le 06 juillet 2024 Séverine HOUDRY et Mathieu LELEU
Le 13 juillet 2024 Stéphanie FRANCHETTE et Christophe ZEEB
Le 03 août 2024 Karine GOETZ et Margot HOUÉ
Le 07 septembre 2024 Manon FEUILLAT et Florian AGNES
Le 14 septembre 2024 Gwendoline NICOLAS-NELSON et Mickaël CLAUDEON

Ils nous ont quittés

Le 03 juillet 2024 Catherine ROBLIN née RIBARDIERE
Le 05 juillet 2024 Pierre GUÉRIN
Le 23 août 2024 Pietro POLONIA
Le 05 septembre 2024 Maurice CRÉPIN

DÉCÈS DE KESHA REGIS



Habitant Saint-Rémy-de-la-Vanne mais ayant fait toute sa scolarité au sein des écoles de Choisy-en-Brie et de Chartronges, Kesha REGIS nous a quittés brutalement le 13 août dernier à l'âge de 15 ans.

Kesha était un enfant plein de bienveillance, volontaire, sensible et créatif. Sportif, il était aussi passionné d'échecs, de jeu de go, de musique et de mangas. C'était un enfant différent, empathique et attachant.

Il est parti rejoindre son papa, décédé en avril dernier.

Toutes nos pensées vont vers sa maman Marie-Claude, ainsi que vers Carl, Alia et Marlon, ses frères et sœur.

REMISE DES PRIX AUX ÉLÈVES DU RPI



Le 4 juillet, les élèves des écoles de Choisy-en-Brie et de Chartronges encore présents à cette date, se sont vu remettre leur prix de fin d'année.

Pour changer de l'accoutumée, les membres du RPI avaient décidé d'organiser cette cérémonie en mettant un point d'honneur sur la mise en valeur des enfants et la reconnaissance de leur travail effectué durant toute cette année scolaire.

C'est par les élus des quatre communes du syndicat, ceints de leurs écharpes tricolores, que chaque enfant fut appelé à monter sur l'estrade pour recevoir son prix et être applaudi par ses camarades et enseignant(e)s.

L'après-midi s'est achevée autour d'un goûter. Un moment mémorable que nous comptons bien renouveler l'année prochaine !



RENTRÉE DES CLASSES

Le 02 septembre, les enfants des communes de Choisy-en-Brie, Chartronges, Leudon-en-Brie et Saint-Mars-Vieux-Maisons ont effectué leur rentrée scolaire.



À CHOISY-EN-BRIE

Cette année, le SRPI regroupe sept classes à Choisy avec 173 élèves, de la maternelle au CM1, et deux classes de cours moyen avec 48 élèves à Chartronges.

La présence de 33 enfants en petite section de maternelle a nécessité des aménagements : le dortoir et la garderie ont dû faire échange de locaux.

Enfin, Madame Nathalie DEFFOND a pris la direction de l'école de « La Payenne », et Madame Marie-Anne KRONENBERG est venue remplacer Thierry MAGHIN pour enseigner aux CP-CE1.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions et bien évidemment, nous souhaitons une belle année scolaire à tous nos bambins !



À CHARTRONGES

Vacances de la Toussaint:	du samedi 19 octobre au lundi 04 novembre 2024
Vacances de Noël:	du samedi 21 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025
Vacances d'hiver:	du samedi 15 février au lundi 03 mars 2025
Vacances de printemps:	du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
Vacances d'été:	du samedi 05 juillet au lundi 01 septembre 2025

BROCANTE DU FOOT

L'ENTENTE BRIE EST a organisé sa brocante nocturne le 29 juin. Les exposants ont répondu présent mais la météo a changé et l'orage les a fait fuir ainsi que les chineurs.

Ce fut néanmoins une agréable journée qui s'est déroulée dans la convivialité. À l'année prochaine !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU TENNIS CLUB

Le 6 juillet dernier, le bureau du TENNIS CLUB de Choisy-en-Brie a tenu son assemblée générale en mairie. L'ordre du jour écoulé, adhérents et élus se sont retrouvés autour d'un barbecue préparé par les membres du bureau.



Il s'est ensuivi un échange de balles pour faciliter la digestion !

Un moment bien sympathique qui s'est déroulé sous une météo clémente bien que venteuse.

13 JUILLET – GRILLADE PARTY



Cette année c'est entre averses, rayons de soleil timides et fraîcheur que les bénévoles de l'association ANIMATION LOISIRS ont servi plus de 650 repas lors de la soirée du 13 juillet.

La fin du repas s'annonçant, vint le moment du défilé aux lampions dans les rues de Choisy dont le parcours s'est achevé devant le terrain de foot, où fut tiré le feu d'artifice.



La soirée s'est clôturée par le bal animé par Sébastien et l'ambiance était au rendez-vous !

Merci à tous les bénévoles de toujours répondre présents pour donner de leur temps, et merci à tous les participants d'avoir réchauffé l'atmosphère grâce à leur participation.



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET



Après le superbe feu d'artifice qui embrasa le ciel de Choisy dans la nuit du 13 au 14 juillet, digne des plus prestigieuses métropoles, s'en suivit, le lendemain, le traditionnel rassemblement devant la Mairie pour le défilé de la fête nationale.

Malgré un réveil quelquefois difficile, pour cause de nuit courte et la période des vacances, un groupe de fidèles fut au rendez-vous.

Dépôt de fleurs au monument, moment de recueillement et de silence au son de « Aux Morts » et « la Marseillaise », puis le cortège reprit le chemin de la cour de l'école pour la fameuse « rondelle », offerte par la municipalité, où saucisson et fromage étaient à déguster autour d'un verre de kir.

Un vrai moment de détente et de convivialité après le sérieux de la cérémonie.

Merci à tous les participants.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque nouvelle année scolaire, le forum des associations s'est tenu le 6 septembre sur la place de la Payenne devant la salle des fêtes par une belle journée ensoleillée.

Cet évènement a rencontré un réel succès de par sa fréquentation. Chacun a pu s'informer et échanger avec les présidents et bénévoles des différentes associations pour trouver l'activité sportive et/ou culturelle à faire.



FÊTE DU TILLET



Tous les ans à la mi-septembre, la commune de Choisy-en-brie célèbre sa fête du Tillet et devant cette météo d'été indien, ce week-end fut une réussite, rempli de joie et de bonne humeur.

Les festivités ont pu commencer le vendredi après l'école avec l'ouverture de la fête foraine pour les enfants.

Grand changement pour nos petits bambins, le « tourner manège avec pompon » a été remplacé par deux nouvelles attractions exclusivement réservées aux plus petits : le circuit version formule 1 et le bateau pirate, sans oublier la fameuse pêche aux canards.



Les auto-tamponneuses pour nos plus grands, la confiserie pour les gourmands et les machines à sous pour les plus joueurs étaient fidèles au poste.

Les festivités se sont poursuivies et achevées le dimanche 15 septembre avec la brocante organisée par l'association ANIMATION LOISIRS où une bonne vingtaine d'exposants a investi la Grande Rue de notre village. L'association a permis à tous de pouvoir se restaurer autour d'une brochette, d'une saucisse ou d'une omelette et de quelques frites. Ce fut un succès pour tous avec en prime un rayon de soleil ! Un grand merci aux habitants, aux brocanteurs et aux bénévoles.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La 41ème édition des Journées du patrimoine s'est déroulée le week-end des samedi 21 et dimanche 22 septembre. Pour tous les âges et le plus grand nombre, c'était le moment de partir à la découverte de la diversité du patrimoine français.

Cette année, notre commune s'est associée à celles de Chevru, Dagny, Frétoy, Jouy-le-Châtel et Marolles-en-Brie pour organiser ce rendez-vous incontournable de la rentrée.

Le thème retenu était « agriculture et élevage, patrimoine vivant de nos campagnes ». Il vous était proposé de rencontrer divers intervenants, dont nos agriculteurs, pour échanger et partager ce patrimoine exceptionnel que constitue leur savoir-faire contemporain.



Étaient également associés à cet événement, des représentants du S2E77, du PNR, de l'office de tourisme et du lycée agricole de la Bretonnière.

Au programme également : une exposition de peintures de M. THION, des livres, des petits films réalisés au cœur même des exploitations, des interventions sur l'histoire de l'agriculture, la culture du lin et du chanvre, la filière betteravière, la gestion des dommages aux cultures...

Pour compléter cette journée, un petit marché permettait de goûter et d'apprécier la qualité des produits locaux.

UN PEU D'HISTOIRE...

L'arrière petite-fille de Joseph CORCESSIN, cantonnier communal, a proposé à la commune de récupérer le tambour de son aïeul.

Né à Cofféry le 30 janvier 1866, ce dernier a épousé Marceline CRAPARD, native du Merger, le 25 avril 1892. Il est décédé à Choisy le 1^{er} juin 1928.

C'est avec grand plaisir que nous avons pris possession de l'instrument, qui sera désormais exposé dans la mairie.

Un grand merci à Madame COUTROT qui a permis à la commune de retrouver une partie de son histoire.



VOL DE CÂBLES

Comme vous pouvez l'entendre régulièrement aux informations, des vols de câbles sont commis dans les communes pour la revente de cuivre privé ainsi des quartiers d'éclairage public ou de téléphone.

Ce fut le tour de CHOISY où le délit s'est produit sur la route de Rebais, juste avant le hameau de La Boulois.



COUP DE GUEULE !



90,00 € HT
pièce



55,00 € HT
pièce



Vol d'un robinet sous le préau de l'église



Dégradations des équipements publics



Déjections canines sur le domaine public



Dépôts sauvages

UN POTEAU QUI MENACE DE TOMBER

Fin juillet, chemin du pré des buttes, dans le hameau des « DEUX MAISONS », un poteau a manqué de tomber sur la route.

Après avoir été alertée par des riverains, la mairie a contacté le service concerné et le poteau a été remplacé en soirée.



ACCUEIL DES ENFANTS LE MERCREDI

Le syndicat des écoles propose un accueil pour les enfants le mercredi à partir de 07h00 et jusqu'à 18h45 hors vacances scolaires. Chaque semaine sont proposés une activité manuelle le matin et un atelier culinaire l'après-midi, sans oublier, bien évidemment, les parties de jeux avec les copains !



Deux formules possibles :

-à la demi-journée : 15 € repas non compris (peut être commandé au prix du repas de la cantine)

-à la journée entière : 25 € repas compris.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Loulou au 06.37.24.81.08.



APRÈS-MIDI JEUX



Les après-midi jeux reprennent un jeudi sur deux dans la salle RIVIERE de 14h à 17h.

Au programme, jeux de société, jeux de cartes... Tout cela autour d'un moment gourmand.

Cette activité est ouverte à tous.

Prochains rendez-vous d'ici la fin de l'année, les jeudis 31 octobre, 07 et 21 novembre puis 05 et 19 décembre.

Pour plus de renseignements, contactez Jacques ROUARD au 06.80.90.36.36.



AGENDA

- 19 et 20 octobre: Salon des saveurs (organisé par ANIMATION LOISIRS)
- 30 octobre: Halloween (organisé par l'AMICALE SCOLAIRE)
- 21 novembre: Beaujolais Nouveau (organisé par ANIMATION LOISIRS)
- 23 novembre : Loto des écoles
- 24 novembre : Bourse aux jouets (organisée par l'AMICALE SCOLAIRE)
- 30 novembre: Soirée cabaret (organisée par ANIMATION LOISIRS)
- 14 décembre: Loto festif (organisé par ANIMATION LOISIRS)



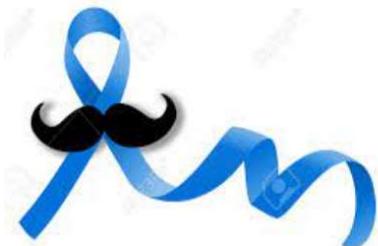
OCTOBRE ROSE Ça vous parle ?

C'est une campagne d'information nationale destinée à sensibiliser sur le dépistage du cancer du sein durant tout le mois d'octobre.

Alors Mesdames, vous qui avez entre 50 et 74 ans, allez vous faire dépister, un cancer du sein se guérit neuf fois sur dix s'il est détecté tôt. **PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS !**

Octobre Rose permet également de récolter des dons pour développer la recherche sur le cancer du sein. La ville de La Ferté-Gaucher se mobilise contre le cancer du sein et organise son grand week-end d'OCTOBRE ROSE, à savoir :

- Samedi 12 octobre : Concert Rose N' Rock GRATUIT à la salle Henri Forgeard de 19h à minuit, réservez vite votre soirée
- Dimanche 13 octobre : Les foulées briardes à partir de 9h au centre-ville pour 3 courses à pied, 1 marche et 1 randonnée : la jeune foulée (500m) 6/9 ans; la petite foulée (2km) 10/15 ans; la grande foulée (4km) 16 ans et +; la marche (4km) tout public; la randonnée (12km) tout public. Inscriptions en mairie



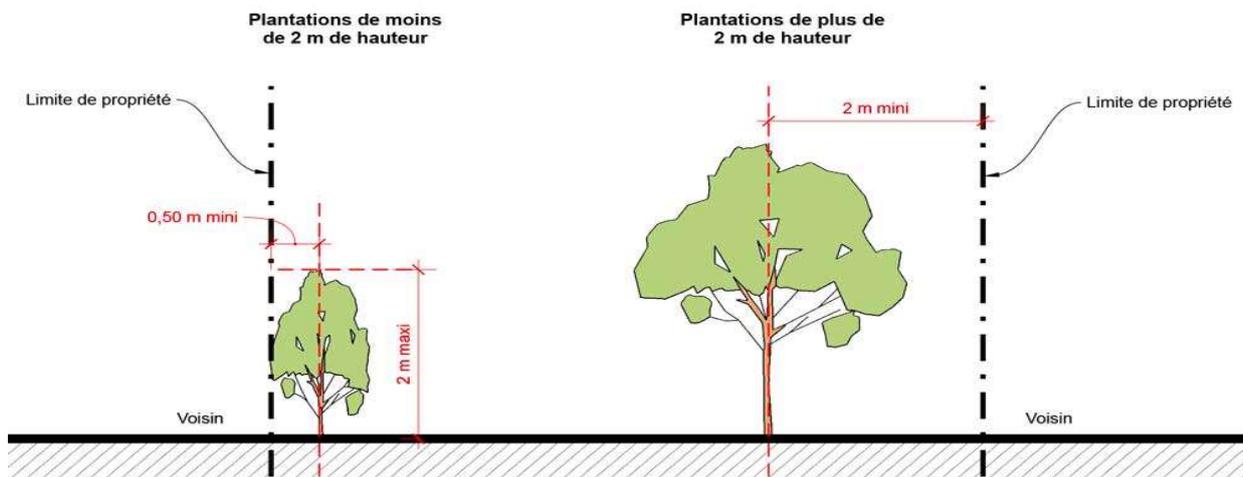
Et NOVEMBRE BLEU... Vous connaissez ?

Pour vous Messieurs, novembre vous est consacré : cette campagne d'information nationale est destinée à vous sensibiliser aux cancers masculins durant tout ce mois.

Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquent chez l'homme.

LES PLANTATIONS EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Comme indiqué dans le « Mot du Maire », voici les règles de distance de plantation en limite de propriété. Les plantations en espalier ne peuvent être réalisées que par le propriétaire du mur et ne devront pas être plus hautes que la hauteur du mur. Nous comptons sur vous pour les respecter.



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Pour les fêtes de Noël, décorez et illuminez votre maison !

En participant au concours des maisons illuminées organisé par la municipalité, chaque réalisation sera récompensée lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Pensez à vous inscrire en mairie avant le 1^{er} décembre.

CAMPAGNE DE BETTERAVES



La campagne betteravière de la sucrerie de Connantre a démarré le 13 septembre 2024 pour une durée estimée à 112 jours. Vous trouverez ci-dessous les dates prévisionnelles d'enlèvement par passage dans notre commune. Ces dates sont provisoires et peuvent évoluer.

- semaine 41 : du 7 au 12 octobre
- semaine 45 : du 4 au 9 novembre
- semaine 50 : du 9 au 14 décembre
- semaine 52 : du 23 au 28 décembre

En cas de problème, vous pouvez contacter Monsieur DERUELLE, responsable logistique chez TEREOS, au 07.60.66.42.21. Pour information, un numéro est indiqué à l'arrière de chaque camion, pensez à le noter.

VENTE DE CHRYSANTHÈMES

Le samedi 26 octobre de 10h00 à 18h00, Amélie DESAINT, marchande de fleurs à CHOISY-EN-BRIE, sera présente sur la Place de l'Église.

Elle vous proposera un grand choix de chrysanthèmes, plantes extérieures et compositions de saison pour fleurir les cimetières.



VENTE DE SAPINS



Le samedi 07 décembre, la traditionnelle vente de sapins se tiendra sur la place de l'église de 10h00 à 12h30. Par la même occasion, vous pourrez faire plaisir ou vous faire plaisir en achetant une jacinthe sur le stand des écoles et contribuer ainsi au financement de la classe verte des CP et CE1.



COVALTRI 77

Pour toute demande relative à la collecte des déchets, vous pouvez joindre COVALTRI 77 au 01.64.20.52.22 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, ou vous rendre sur le site COVALTRI 77, où vous trouverez les rubriques suivantes :

- Vous n'avez pas de bacs, il a été détérioré ou a disparu : « [Demande de bac\(s\)/badqe\(s\)](#) »
- Vous souhaitez obtenir un badge d'accès à la déchetterie : « [Demande de bac\(s\)/badqe\(s\)](#) »
- Votre bac n'a pas été collecté : « [Un problème de collecte ?](#) »
- Vous souhaitez acquérir un composteur : « [Demande de composteur](#) »
- Enfin, pour vous inscrire au service de collecte des encombrants : « [Inscription encombrants](#) » ou composez le 0801 902 477 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

CALENDRIER DES RIPEURS

Fin novembre, début décembre, les ripeurs de COVALTRI 77 se présenteront à votre domicile pour la distribution de leurs calendriers.

UN NOUVEAU FOOD-TRUCK À CHOISY-EN-BRIE



Depuis la rentrée, un nouveau food-truck & smoker est présent à CHOISY-EN-BRIE : « Les Saveurs Antillaise ».

Installés depuis 2021 sur notre commune, ces deux Choiséens vous accueillent chaleureusement tous les lundis de 18h à 22h sur la Place de l'Église et vous proposent leurs spécialités copieuses : bokits, agoulous, grillades...

Que vous soyez particulier (pour des évènements familiaux tels que mariages, fêtes ou anniversaires) ou une entreprise (séminaires), n'hésitez pas à venir découvrir leur menu sur place ou via le catalogue WhatsApp. Vous pouvez également les joindre par téléphone au 07.58.64.03.27. Une vraie invitation au voyage !

LOUIS HARDOUIN AUX JEUX PARALYMPIQUES



Louis HARDOUIN, originaire de CHARTRONGES, est né avec une maladie : l'arthrogrypose des muscles inférieurs. Il a été scolarisé à Choisy-en-Brie où des installations ont été mises en place pour faciliter son quotidien à l'école.

Louis a fait son petit bonhomme de chemin avec beaucoup d'accompagnement et plein de courage de sa part. Depuis tout petit, il a souhaité faire du basket sa passion. Comme cela n'était pas possible car étant trop jeune, il a d'abord fait partie du club de natation de Coulommiers puis, avec beaucoup de détermination, il a rejoint le club de Meaux de basket en 3ème.

Le basket l'a fait beaucoup voyager. Il a joué en Allemagne, en Espagne et a dernièrement participé aux Jeux Paralympiques de Basket France : une expérience exceptionnelle et inoubliable !

C'est avec fierté que sa famille et ses amis ont répondu présents lors de tous ses matchs. Un grand bravo pour cette réussite !

HALLOWEEN

Comme tous les ans, L'AMICALE SCOLAIRE organise Halloween pour les enfants du RPI. Cette année, les enfants déambuleront dans les rues du village le 30 octobre à partir de 16h00 pour récolter des bonbons ou jeter des sorts.

Afin de leur permettre d'identifier les maisons où ils seront les bienvenus, mais aussi pour ne pas déranger ceux qui ne souhaitent pas participer, nous vous invitons à découper l'encart ci-dessous et à le coller sur votre porte ou votre boîte aux lettres.

✂

Ici,
les sorcières, les monstres et les fantômes sont les bienvenus
pour la chasse aux bonbons !

